FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS

DOSSIER DE PRESSE

MODERNISATION DES RÉSEAUX

LES RESEAUX DU FUTUR PRENNENT LE RELAIS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AIN



La modernisation des réseaux télécoms est engagée dans le département de l'Ain, au travers de l'arrêt programmé du réseau de cuivre et des réseaux 2G/3G. Cette modernisation vise à offrir des services plus performants, plus résilients et adaptés aux nouveaux usages du numérique.

Une rencontre, organisée le 9 novembre 2026 dans la commune de Bourg-en-Bresse, a permis, d'en présenter les enjeux, d'en mesurer les impacts et de détailler les dispositifs d'accompagnement aux usagers.

Organisé grâce à la précieuse contribution des membres de la Fédération Française des Télécoms, et en particulier d'Orange qui a déployé la fibre dans la commune de Bourg-en-Bresse**,** l'événement a rassemblé de nombreux acteurs du territoire pour échanger autour de cette transition technologique majeure.

Cette rencontre s'est tenue à l'invitation de la Présidente de la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms), Juliette Lallemand Victor, en présence de Romain Bonenfant, Directeur Général de la FFTélécoms, de Isabelle MAISTRE, 1ère Adjointe déléguée aux Finances et à Thierry DOSCH, 2ème Adjoint délégué à l'Administration générale, aux Ressources humaines, à l'Énergie et au Patrimoine et des élus locaux.

Depuis le **31 janvier 2026**, la commune de Bourg-en-Bresse bénéficie d'une couverture complète en Très Haut Débit grâce à la fibre et aux solutions complémentaires (4G/5G fixe, satellite), qui permettent de couvrir l'ensemble des besoins.

Après avoir accéléré avec succès le déploiement de la fibre optique (FttH) sur l'ensemble du territoire national, les opérateurs télécoms s'attachent désormais à accompagner les particuliers, les entreprises et les collectivités dans cette transition vers des réseaux plus performants et durables.

A partir du **31 janvier 2027**, le réseau de cuivre cessera de fonctionner dans la commune de Bourg-en-Bresse. En parallèle, une autre opération de modernisation des réseaux s'organise en 2026, au travers de l'arrêt des réseaux 2G des opérateurs.

Déployés il y a trente ans pour apporter des services de téléphonie mobile, ces réseaux d'ancienne génération ne répondent plus aux enjeux de sécurité, d'efficacité énergétique et de transmission de données aujourd'hui. C'est pourquoi les **réseaux mobiles de nouvelle génération 4G et 5G prendront le relais dans le département, à partir de la fin de l'année 2026.**



Fin du réseau 2G/3G : une étape décisive dans la modernisation des infrastructures numériques

Déployés à partir des années 1990 pour la 2G, puis au début des années 2000 pour la 3G, ces réseaux ont constitué une révolution dans l'histoire des télécommunications. La 2G a permis la démocratisation de la téléphonie mobile et des premiers services de données (SMS), tandis que la 3G a ouvert la voie à l'internet mobile et aux usages numériques en mobilité.

Aujourd'hui, ces réseaux arrivent en fin de vie. Depuis plus de dix ans, un mouvement mondial d'extinction des réseaux 2G et 3G est engagé afin de permettre l'évolution vers des technologies plus performantes. Entre 2010 et 2024, près de 200 réseaux ont déjà été arrêtés dans le monde, avec une accélération récente liée au déploiement de la 4G et de la 5G. La France s'inscrit à son tour dans cette dynamique internationale, largement engagée en Europe et dans les grandes économies mondiales.

Plusieurs raisons expliquent cette transition. D'une part, les réseaux 2G et 3G présentent aujourd'hui des limites importantes en matière de sécurité, avec des failles connues qui ne répondent plus aux standards actuels de protection des données. D'autre part, leur maintien mobilise des ressources importantes, notamment énergétiques. Malgré la baisse des usages, ils représentent encore une part significative de la consommation électrique des réseaux mobiles. Enfin, ces technologies limitent la modernisation des infrastructures en occupant des fréquences précieuses qui pourraient être réutilisées pour améliorer les performances des réseaux de nouvelle génération.

Face à ces constats, les réseaux 2G et 3G ne répondent plus aux besoins actuels des utilisateurs, qu'il s'agisse de qualité de service, de sécurité ou de capacité à accueillir de nouveaux usages. Leur extinction permet au contraire d'améliorer la performance globale des réseaux mobiles, d'accompagner la croissance des usages numériques et de favoriser l'innovation, tant pour le grand public que pour les entreprises.

Des alternatives performantes et déjà largement déployées existent. La 4G et la 5G offrent des débits nettement supérieurs, une meilleure qualité de service et des standards de sécurité renforcés. Pour les usages voix, la VoLTE permet une qualité d'appel améliorée. Pour les objets connectés, des technologies spécifiques comme le LTE-M et le NB-IoT assurent une connectivité plus fiable, plus économe en énergie et mieux adaptée aux besoins industriels.

La fermeture progressive des réseaux 2G et 3G s'inscrit ainsi dans une logique de modernisation des infrastructures numériques, au service d'une connectivité plus performante, plus sécurisée et plus durable.

Pour en savoir plus sur la fermeture de ces réseaux et les échéances à venir : https://www.entreprises.gouv.fr/priorites-et-actions/transition-numerique/accelerer-la-couverture-numerique-du-territoire-et-0

La fin du réseau 2G dans le département de l'AIN

Dans l'Ain, comme sur le reste du territoire métropolitain, la fermeture des réseaux 2G s'effectue selon un calendrier propre à chaque opérateur. Le réseau 2G d'Orange est éteint depuis le 20 octobre 2026. La fermeture totale des réseaux 2G de Bouygues Telecom et de SFR est prévue entre le 1er et le 15 décembre 2026.

Fin du réseau de cuivre : une étape décisive dans la modernisation des infrastructures numériques

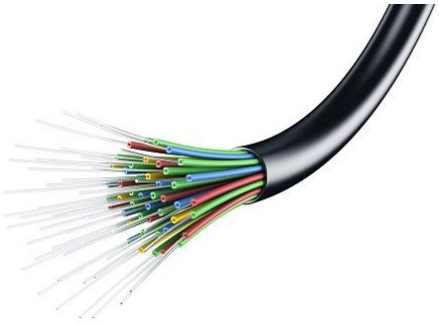
Pendant plus de 50 ans, le réseau de cuivre a permis aux Français d'accéder à la téléphonie fixe puis à l'Internet haut débit via l'ADSL. Ce réseau, aujourd'hui en fin de vie, ne répond plus aux exigences croissantes en matière de débit, de fiabilité et de performance. Il sera progressivement fermé d'ici 2030 et remplacé, selon les cas, par la fibre optique ou par des solutions alternatives à très haut débit (mobile, satellite…).

Depuis 2011, le déploiement de la fibre optique constitue le plus grand chantier d'infrastructure du pays. Grâce au Plan France Très Haut Débit, porté par l'État, les collectivités locales et les opérateurs, la fibre est aujourd'hui accessible à une très large majorité des foyers et des entreprises. Ce pari réussi du déploiement se matérialise aujourd'hui avec des taux de couverture et d'adoption à la fibre optique parmi les plus haut d'Europe : fin juin 2026, plus de 95% des locaux en France étaient raccordables à la fibre optique, soit 43,1 millions de foyers et entreprises (source : Arcep).

Les avantages de la fibre optique

La fibre optique, un fil de verre de l'épaisseur d'un cheveu, déployée massivement à partir des années 2010, offre des performances supérieures en termes de débits, de résilience et d'efficacité énergétique :

- Des performances accrues : elle permet de transmettre un volume de données bien plus important que le DSL, assurant ainsi une qualité de connexion supérieure.



- Une meilleure résistance aux conditions climatiques : contrairement au réseau DSL, la fibre n'est pas sensible aux intempéries comme les fortes pluies, qui peuvent affecter la connexion.

- Une consommation énergétique réduite : la fibre optique consomme environ quatre fois moins d'électricité que le réseau cuivre.

Très concrètement, elle offre aux utilisateurs un accès au Très Haut Débit, rendant possible la télévision par internet, le streaming ou encore le télétravail dans des conditions optimales. Sa très large adoption par les particuliers en fait aujourd'hui l'infrastructure fixe de référence. Elle présente aussi de nombreux avantages pour les professionnels qui sont également appelés à migrer leurs usages sur cette

technologie. C'est donc naturellement que le réseau cuivre, moins performant et plus énergivore, sera progressivement fermé d'ici 2030.

Des alternatives Très Haut Débit performantes adaptées à chaque situation

En complément de la fibre, les réseaux mobiles et les technologies satellitaires (en orbite basse ou géostationnaire) permettent aussi un accès optimal au Très Haut Débit et assurent une couverture de qualité dans les zones les plus isolées, notamment en montagne ou en milieu rural. Le choix de la solution dépendra des besoins et de la localisation de chaque utilisateur.

Tous les usages portés par le réseau cuivre peuvent être portés par d'autres technologies, même les usages dits « spécifiques », tels que la téléassistance, les lignes de secours pour les ascenseurs, la télérelève etc.

Pour en savoir plus sur les solutions alternatives pour les équipements spécifiques, consultez la page de la FFT : https://www.fftelecoms.org/fin-du-cuivre/faq-quelles-solutions-de-connectivite-pour-les-equipements-specifiques-avec-la-fermeture-du-reseau-de-cuivre/

Découvrez plus d'informations en suivant ce lien :
https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/lessentiel

La fermeture du cuivre dans le département de l'Ain est lancée

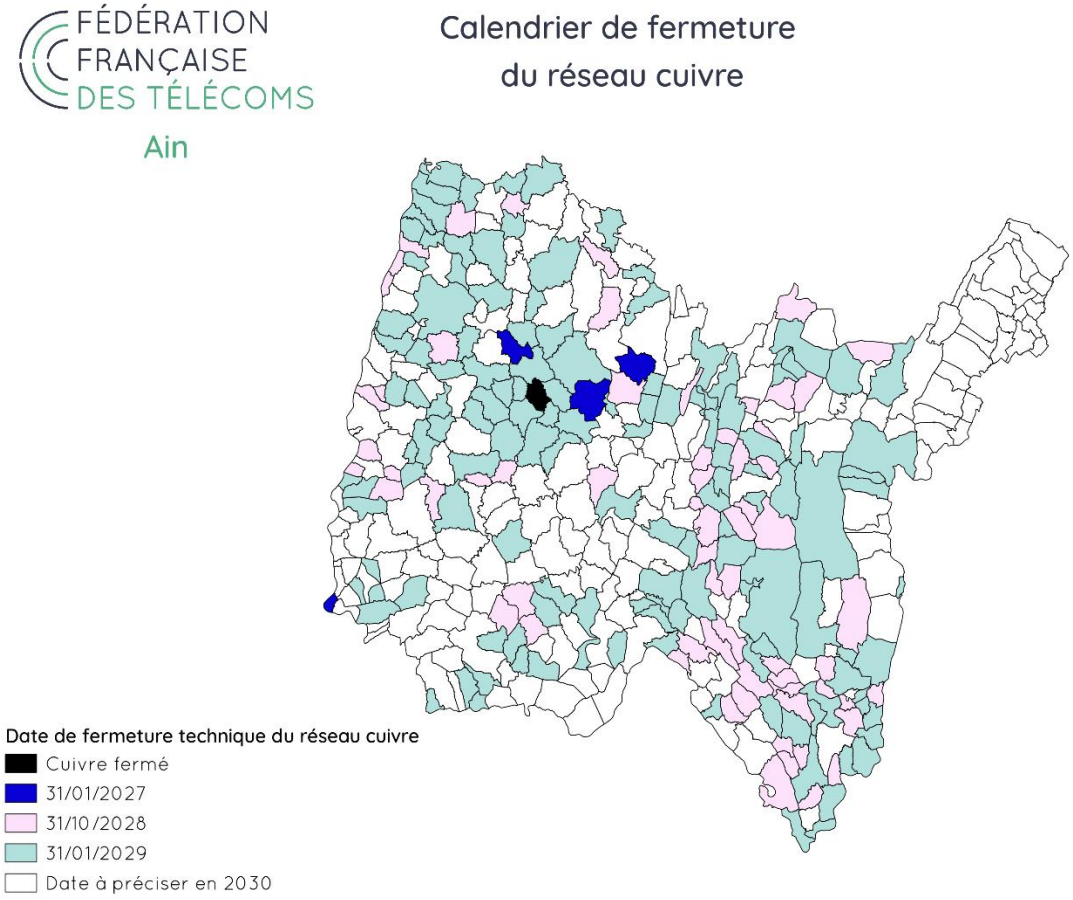
Le département de l'Ain bénéficie pleinement de cette dynamique, avec 433 625 locaux raccordables à la fibre optique au 30 juin 2026.

Cette dynamique se poursuivra dans les mois à venir, avec pour objectif de généraliser la fibre optique sur tout le territoire, partout où cela est possible.

La fermeture du réseau de cuivre se déroule en deux étapes :

- **Fermeture commerciale :** il n'est plus possible de souscrire une nouvelle offre ou de changer d'opérateur sur le réseau de cuivre. Les abonnements existants continuent cependant toujours de fonctionner.

- **Fermeture technique :** l'ensemble des services sur le réseau de cuivre seront définitivement arrêtés, à l'échelle de chaque commune.



Cette transition s'organise selon un calendrier progressif :

Nombre de communes dans l'Ain	Fermeture technique
1 (Buellas)	31/01/2026
4 (Bourg-en-Bresse, Curtafond, Meillonnas, Saint-Bernard)	31/01/2027
65	31/10/2028
139	31/01/2029
182	**2030**

Pour connaître la date de fermeture du réseau de cuivre dans votre commune, consultez le module de recherche mis à disposition par la DGE, régulièrement mis à jour :
https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/la-fermeture-du-reseau-cuivre-dans-votre-commune

Anticipez dès maintenant le passage au très haut débit

Les usagers sont invités à migrer vers la fibre dès que possible, afin de garantir la continuité de leurs services. Pour en savoir plus sur la fermeture progressive du réseau de cuivre et les démarches à suivre, consultez la page dédiée du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique : https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/actualites

Pour accéder aux contenus dédiés aux élus : https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/elus-locaux